

SCCV LE CARRE DES ARTS

382 Rue des Ogiers
59170 CROIX

NOTICE DESCRIPTIVE POUR LES COLLECTIFS EN ACCESSION

Selon l'arrêté du 10 mai 1968 réalisée

Label BBC EFFINERGIE : Bâtiment Basse Consommation

Maîtrise d'Ouvrage :

SCCV LE CARRE DES ARTS
BP 194
62520 LE TOUQUET

Du 15 Mars 2012



SOMMAIRE

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

2. FINITIONS ET EQUIPEMENTS

3. AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS EXTERIEURS

Le projet consiste en la construction de 60 logements sur la commune **de CROIX**.

La construction des 60 logements se décomposent comme suit :

- 18 logements sociaux répartis dans un bâtiment collectif de type R+3 situé le long de la Rue des Ogiers, au RDC du bâtiment, il sera réalisé 4 garages, avec accès par la voirie d'accès au parking ;
- 42 logements destinés à l'accession répartis dans 2 bâtiments collectifs de type R+4 situé le long de la Rue Jean Baptiste Delescluse, au RDC de chaque bâtiment, il sera réalisé 4 garages, avec accès par la voirie d'accès au parking ;

Une voirie privée sera réalisée pour desservir les places de parking et immeubles du projet depuis la Rue Jean Baptiste Delescluse.

Nota:

Des modifications pourront être apportées aux plans ou aux matériaux, notamment en cas de difficultés d'approvisionnement ou de mise en oeuvre ou encore dans un souci d'amélioration.

Dans tous les cas, les matériaux fournis seront au moins de qualité équivalente.

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DES BATIMENTS COLLECTIFS

1.1. Infrastructure

1.1.1. Fouilles en excavation

Evacuation des terres en excès et mise en remblais des terres si nécessaires.

1.1.2. Fondations

Fondations profondes par puits ou pieux et massifs selon l'étude de sol

1.2. Murs et ossatures

1.2.1. Murs de sous-sols

Sans objet

1.2.2. Murs périphériques

En maçonnerie de Brique Terre cuite type Porotherm de 25 cm ou en béton armé (selon étude thermique), avec un complexe de doublage intérieur par isolant thermique (plâtre et polystyrène).

Finition extérieure par enduit monocouche finition grattée ou talochée et/ou briques en soubassement, au choix de l'architecte selon permis de construire.

1.2.3. Murs refends

En voile en béton de 18 cm suivant réglementation acoustique.

1.2.4. Murs de façades aux différents niveaux

Dito article 1.2.2

1.2.5. Parties courantes

Dito article 1.2.2

1.2.6. Allèges

Dito article 1.2.2

1.2.7. Trumeaux

Dito article 1.2.2

1.2.8. Encadrements de baies

Pièce d'appui de baies préfabriquées ou traditionnelles.

1.2.9. Murs pignons

Dito article 1.2.2

1.2.10. Murs de la cage d'escalier et de la cage d'ascenseur

Dito article 1.2.3

1.3. Planchers

1.3.1. Plancher bas RDC

Dallage sur terre-plein ou plancher porté avec isolant, selon note de calcul béton

1.3.2. Planchers étages

Dalle pleine.

1.3.3. Plancher sous étanchéité

Dalle pleine.

1.3.4. Balcons ou terrasses

Dalle pleine ou éléments préfabriqués

1.4. Escaliers

1.4.1. Escaliers bétons

Escaliers bétons suivants plans, permettant la distribution de tous les niveaux.

1.5. Toiture terrasse

1.5.1. Etanchéité sur dalle béton

Etanchéité bicouche auto-protégée sur isolant, support dalle béton, y compris relevé en périphérie, y compris pénétrations diverses (souches VMC, crosses électriques, etc..)

1.6. Menuiseries extérieures / Garde- corps

1.6.1. Menuiseries extérieures

Menuiseries extérieures en PVC blanc avec ouvrants à la française. Le double vitrage sera isolant, peu émissif et composé de 2 vitres séparées par un vide d'air, d'une épaisseur suivant l'étude thermique. Des volets roulants seront prévus dans toutes les pièces des appartements. Les coffres des volets roulants seront en PVC isolés

1.6.2. Garde-corps

Les garde-corps des balcons seront vitrés, suivant plans de façades de l'architecte.

1.6.3. Lisses

Les lisses métalliques des balcons seront laquées, au choix de l'architecte.

1.6.4. Séparations de balcons

Les séparations de balcons sont prévues en verre translucide.

1.7. Cloisons de distribution / Isolation

1.7.1. Entre les pièces principales

Par panneaux PLACOPAN de 50 mm d'épaisseur, composé de 2 plaques de BA 13 et d'une âme alvéolaire, qualité hydrofuge dans les pièces humides.

1.7.2. Isolation

Les murs extérieurs seront isolés par un complexe de doublage, composé d'une plaque de plâtre et d'un isolant thermique d'épaisseur définie par l'étude thermique.

1.8. Conduits de ventilations

1.8.1. Conduits de ventilation

Voir article 2.7.5.4.

1.8.2. Conduits d'air frais

Voir article 2.7.5.5.

1.9. Chutes et grosses canalisations

1.9.1. Chutes d'eaux pluviales

Canalisations en PVC suivant permis de construire.

1.9.2. Chutes d'eaux usées

Canalisations PVC

1.9.3. Canalisations sous dallage

Canalisation PVC qualité M1.

1.9.4. Branchements aux égouts

Selon les exigences réglementaires de la ville.

1.9.5. Sur le réseau public

Par canalisations enterrées PVC.

2. FINITIONS ET EQUIPEMENTS

2.1. Sols et plinthes

NB : **pièces sèches : toutes les pièces sauf les pièces humides**
 Pièces humides : cuisines, WC et salles de bains ou d'eau

2.1.1. Pièces sèches des logements

Parquet stratifié couleur chêne, pose sur isolant phonique. Plinthes assortie au parquet.

2.1.2. Pièces humides des logements

Carrelage de grès cérame (3 coloris au choix), de dimension 30 x 30, pose scellée ou collée sur chape au mortier ou isolant phonique, plinthes assorties.

2.1.3. Local Poubelles

Carrelage de grès cérame, de dimension 20 x 20, pose scellée ou collée sur chape au mortier ou isolant phonique, plinthes assorties.
Faïence murale en périphérie sur une hauteur de 1.60 m

2.1.4. Local Vélos

Peinture de sol, et peinture blanche de propreté sur les murs.

2.1.5. Hall d'entrée

Carrelage de grès cérame, de dimension 40 x 40, pose scellée ou collée sur chape au mortier ou isolant phonique, plinthes assorties.

2.1.6. Paliers et escaliers

Peinture de sol et plinthes bois peintes

2.1.7. Circulations communes

Moquette U3P3 et plinthes bois peintes

2.2. Revêtements muraux

(Autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures).

2.2.1. Revêtements muraux des pièces humides

Carreaux de faïence de format 20/20 cm.

Localisation : Salle de bain, 1.60m de hauteur sur le pourtour des baignoires, y compris sur le tablier de baignoire.

En cuisine, crédence au-dessus de l'évier sur une hauteur de 60 cm.

2.3. Porte d'entrée

2.3.1. Porte d'entrée des appartements

Porte Bois, avec moulures décoratives rapportées, huisserie métal, dispositif anti-dégondage, et condamnation par serrure 3 points.

2.3.2. Porte d'entrée de la résidence

Porte vitrée en acier, huisserie métallique, ouverture par ventouse commandée par l'interphonie.

2.4. Fermetures extérieures et occultations

2.4.1. Toutes pièces principales

Volet roulant en lame PVC dans tout le logement.

2.5. Menuiseries intérieures

2.5.1. Huisseries et bâtis

Huisseries bois ou métalliques

2.5.2. Portes intérieures

A 1 vantail : Porte à âme alvéolaire ou similaire. Poignée et garniture, marque SOFOC ou vachette ou équivalent en laiton ou alu avec clés

pour chambre et verrou de condamnation pour salles de bains et WC.

2.5.3. Impostes et menuiseries - Sans objet.

2.5.4. Porte de placard

Placard type Roller ou similaire, y compris aménagement intérieur (2/3 penderie, 1/3 tablettes, ainsi qu'une tablette chapelière).
Panneaux de façades reconstitué finition mélaminé blanc.
Ouverture coulissante ou à la française, **selon plan de vente**.

2.6. Peintures, papiers, tentures

2.6.1. Peintures extérieures

2.6.1.1. Sur les menuiseries façades

Sans objet

2.6.1.2. Sur les portes PVC ou Aluminium

Sans objet

2.6.1.3. Sur les portes de service :

Sans objet

2.6.2. Peintures intérieures

2.6.2.1. Sur les murs

Pièces sèches : 2 couches de peinture blanche.
Pièces humides : 2 couches de peinture blanche.

2.6.2.2. Sur portes et menuiseries intérieures

2 couches de peinture blanche finition satinée.

2.6.2.3. Sur escalier bois

Sans objet

2.6.2.4. Sur les plafonds

Pièces sèches : 2 couches de peinture blanche.
Pièces humides : 2 couches de peinture blanche.

2.6.2.5. Sur les canalisations et éléments métalliques

Impression primaire et peinture de finition satinée.

2.7. Equipements intérieurs

2.7.1. Equipements ménagers

2.7.1.1. L'équipement des cuisines comportera les éléments suivants :

Eviers inox de 1,20 m avec un ou deux bacs et égouttoir, monté sur meuble mélaminé blanc, avec une ou deux portes battantes et une étagère

2.7.1.2. Evacuations des déchets : Néant

2.7.2. Equipements sanitaires et plomberie

2.7.2.1. Distribution d'eau froide

A partir du réseau concessionnaire et depuis un compteur extérieur individuel.

2.7.2.2. Production et distribution

Production d'eau chaude sanitaire par la chaudière gaz individuelle micro accumulation, jusqu'au point de puisage.

2.7.2.3. Evacuations

En tubes PVC de diamètres appropriés

2.7.2.4. Distribution gaz : Coffret gaz encastré en façade ou en limite de propriété, puis dans les gaines palières.

2.7.2.5. Branchements en attente

Attentes : EU siphonnées, EF avec robinet d'arrêt, en cuisine pour branchement lave-vaisselle et/ou en salle de bains ou rangement pour le lave-linge, selon plans et impératifs techniques.

2.7.2.6. Appareils sanitaires

Cuvette WC: Cuvette avec réservoir attenant équipé d'un mécanisme de chasse économiseur 3/6 litres, d'un robinet flotteur silencieux avec robinet d'arrêt quart de tour, série ULYSSE,

marque PORCHER ou similaire coloris blanc avec sortie orientable. Abattant double PVC rigide, coloris blanc.

Baignoire : Baignoire en acier émaillé, de dimension 1.70 x 0.70 m, suivant plans de vente, avec vidange automatique, et robinetterie mitigeuse avec pommeau de douche.

Vasque: vitrifiée posées en appui sur le dessus du plan de toilette avec une robinetterie mitigeuse, avec vidange de marque PORCHER gamme OLYOS ou similaire

Plan de toilette : Meuble en mélaminé bas, 2 portes. Bandeau lumineux basse tension et pose d'un miroir entre plan vasque et bandeau.

Localisation : Pour salles de bain

2.7.3. Equipements électriques selon NFC 15000.

2.7.3.1. Type d'installation

Encastrée dans planchers, murs et cloisons sous fourreaux.

2.7.3.2. Equipements électriques communs

Interphonie

- platine extérieure, avec commande par badges VIGIK, caméra, clavier d'appel.
- combiné vidéophone dans les logements

Hall d'entrée

- spots en faux plafonds, et appliques décoratives, commande par détecteurs

Dégagements

- boutons poussoirs de sonnerie porte étiquette des appartements,
- appliques ou plafonniers, commande par détecteurs

Cage d'escalier

- appliques murales, commande par interrupteurs sur chaque palier

Ascenseurs

- alimentation de l'ascenseur
- lignes téléphoniques, principale et de secours

Toitures terrasses

- 1 boite de raccordement VMC

Local Poubelle

- Plafonniers commandé par interrupteurs minuteurs

Local Vélos

- Plafonniers commandé par interrupteurs minuteurs

2.7.4. Equipements électriques logements

Entrée

- 1 interrupteur simple allumage, 1 point lumineux au plafond
- 1 sonnerie

Séjour

- 1 interrupteur simple allumage, 1 point lumineux en plafond, prises de courant 10/16 A, 1 prise TV, 1 prise téléphone

Cuisine

- 2 interrupteurs simple allumage, 5 prises 10/16 A+T dont 2 doubles, 2 PC spécialisées Lave Linge et Machine à laver, 1 PC Frigo, 1 boite de connexion de 32 A + T pour le four, 1 prise téléphone, 1 réglette en SA au-dessus de l'évier.

Chambre principale

- 1 interrupteur simple allumage, 3 prises 10 A, 1 prise téléphone, 1 prise TV.

Autres chambres

- 1 interrupteur simple allumage, 3 PC 10 A, 1 prise TV.

Salles de bains

- 1 PC 10, 1 point lumineux en plafond, 1 sortie de fil pour bandeaux lumineux .

WC

- 1 point lumineux en plafond avec 1 interrupteur simple allumage.

Salle d'eau

- 1 point lumineux en applique et un en plafond avec inter en SA et 1 PC 10/16 A.

2.7.5. Chauffage ventilation

2.7.5.1. Type d'installation

Chauffage gaz avec chaudière ventouse murale avec micro accumulation. Sortie des gaz brûlés par conduit 3CE.

Les radiateurs seront en acier laqué blanc avec thermostat d'ambiance.

Radiateur sèche serviette dans les salles de bains et les salles d'eau.

2.7.5.2. Températures suivant réglage correcteur

Séjour	20°
Chambres et cuisine	19°
Salles de bain	22°

2.7.5.3. Appareils d'émission de chaleur

Dito 2.7.4.1

2.7.5.4. Conduits et prises de ventilation

Conduits en tôle galvanisée spiralée ou gaine plastique. Bouches d'extraction en partie haute des cuisines, salles de bains, salle de douche et WC.

2.7.5.5. Conduits et prises d'air frais

Prises d'air frais incorporées dans les menuiseries extérieures pour les chambres

2.7.6. Equipement télécommunication

Raccordement au réseau de télédistribution

2.7.6.1. TV, FM

1 prise TV dans le séjour, et dans chaque chambre. Antenne TNT collective pour les 2 bâtiments, permettant la réception des 6 chaînes nationales et des chaînes TNT.

2.7.6.2. Téléphone

Conjoncteur dans séjour et dans la chambre principale.

3. AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS EXTERIEURS

3.1. Equipements divers

3.1.1. Boîtes à lettres

Boîtes à lettres intérieures collectives par hall d'entrée de marque DECAYEUX réf HERMES ou similaire.

NOTA

Les différentes possibilités de choix de coloris qui seront offertes ne pourront être exercées que dans la limite de l'avancement du chantier.

La société peut y apporter des modifications en cas de force majeure, notamment en cas de réglementation administrative contraignante, faillite d'entreprise ou de fournisseur, défaut d'approvisionnement, si des impossibilités techniques la mettaient dans l'obligation de renoncer à telle ou telle disposition ou en cas d'apparition d'un matériel nouveau en cours de chantier.

Toutefois les matériaux ou matériels de remplacement devront toujours être de qualité équivalente.

De même, il est précisé que les cotes et surfaces mentionnées dans la présente notice et sur les plans, sont indiquées sous réserve des tolérances de construction et que la société pourrait être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus.

L'implantation des équipements ou appareils y est par ailleurs figurée à titre indicatif et les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations et convecteurs n'y sont pas figurés.